

Comité d'information et de participation #11

Compte-rendu du 29 mars 2022



Date et horaires de la réunion : Mardi 29 mars 2022, 18h30-20h30

Lieu : SPL Lyon Part-Dieu, 184 cours Lafayette, 69003 Lyon

Participants élus :

BOFFET	Laurence	Vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes, métropole de Lyon
MAES	Bertrand	Adjoint au numérique, relation avec les mairies d'arrondissement, administration générale, Ville de Lyon ; conseiller grands projets et Quartier Sans-Souci Dauphiné, mairie du 3 ^e arrondissement
SESSIECQ	Marion	Adjointe à la démocratie participative, politique de la ville et conseils de quartier, mairie du 3 ^e arrondissement

Participants SPL Lyon Part-Dieu :

SAINTE FARE GARNOT	Florent	Directeur général
ALFANDARI	Laurine	Chargée de participation citoyenne
BRUGE	Guillaume	Directeur de la communication et de participation citoyenne
LACROIX	Delphine	Directrice du projet urbain

Participants société civile :

CHEVALLIER	Françoise	La Maison du Vélo
DOLGPOLOFF	Pascal	Collectif des associations du Rhône pour l'accessibilité (CARPA) et Point de Vue sur la Ville (PVV)
DUMAS	Gilbert	Collectif Part-Dieu
FLORENCE	Daniel	Les Droits du Piéton
GASC	Benjamin	Club des entreprises Lyon Part-Dieu
LACROIX	Jean-Jacques	Conseil de quartier Dauphiné Sans-Souci
LAVIGNE	Laurent	Conseil syndical Renaudel
LEWITA	Philippe	CIL Vilette Paul Bert
OGIER	Yves	Copropriétaires de la résidence Part-Dieu
REYNAUD	Gérard	Conseil de quartier Brotteaux
VALLON	Bernard	Conseil de quartier Voltaire Part-Dieu

Excusés :

Bibliothèque municipale de la Part-Dieu

I. Urbanisme transitoire

La SPL Lyon Part-Dieu est accompagnée pendant 4 ans par l'agence Le Sens de la Ville, sur la stratégie et l'accompagnement à la mise en œuvre d'opérations d'urbanisme transitoire. Le budget est d'environ 600 000€ sur les 4 ans à venir, en plus des enveloppes classiques qui accompagnent les séquences de travaux (parcours piétons...).

Cette stratégie se déploie essentiellement sur l'espace public, la SPL ne détenant pas de foncier ni d'immobilier. Des temps de concertation permettront d'associer les parties prenantes concernées par chaque espace, et des temps participatifs seront mis en place (chantiers, animations...).

Les premiers projets réalisés dès cet été seront :

- rue Bouchut (à hauteur des escaliers du centre commercial) : installation de voilages à l'étude et création d'une fresque au sol, dans l'objectif de réduire l'îlot de chaleur
- Nouvel accès à la gare mi-juin sur le nord de la place
- Place des Martyrs de la Résistance (en amont de l'aménagement à venir)
- Place du Lac autour de l'hôtel de la Métropole

II. Bilan de la concertation - place des Martyrs de la Résistance

Le bilan complet est disponible sur le site internet de la SPL.

La démarche de concertation sur la place des Martyrs a réuni plus de 300 personnes à travers le questionnaire en ligne et les ateliers. Les idées d'aménagement et de mobilier pertinentes sont insérées dans le document de programmation qui permettra à la nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre (MOE) de proposer un projet.

Marion Sessiecq insiste sur le fait que le budget participatif pourra être mobilisable en complément si des idées émergent sur cet espace, les calendriers SPL et Ville pouvant sans doute se recouper.

Le conseil d'arrondissement des enfants pourrait être associé à la démarche.

III. Tour des opérations en cours

Rue des Cuirassiers : le flux piéton basculera prochainement de l'autre côté de la rue pour pouvoir poursuivre les travaux. Livraison : fin 2022.

Boulevard Vivier Merle : travaux en cours et tout 2022 devant la tour Oxygène et le centre commercial.

PEM (pôle d'échange multimodal) : la sortie de gare va basculer au nord, à la place du B5 démolie, à partir du 14 juin.

Esplanade Mandela : les plantations de préfiguration sont terminées sur la pointe nord. Début des travaux d'aménagement à l'automne.

Cité administrative d'Etat (CAE) : les travaux ont commencé.

M Lyon : début de la démolition avant l'été pour 1 an, puis construction en 2023-2024.

42 Déruelle : début de la démolition avant l'été, construction 2023-2025. Une voie sur la rue de Bonnel pourrait être temporairement fermée en fonction des besoins du chantier.

IV. Programme de médiation à venir

Portes ouvertes : La SPL organise ses journées portes ouvertes les **13, 14 et 15 mai** prochain : visites de chantier, promenades urbaines, découverte de la nouvelle maison du projet... *Programme à venir consultable sur le site internet.*

Atelier nature – esplanade Mandela : Le **samedi 18 juin**, une journée conviviale pour découvrir le projet de l'esplanade Mandela porté par l'agence D'ici-là : parcours famille, picnic... *Programme à venir.*

Le programme complet de médiation du semestre est disponible en version papier ou sur le site internet (promenades urbaines, ateliers enfant archiludiques...).

V. Questions/réponses, remarques

Circulation automobile/flux piétons

Les déplacements piétons sont très difficiles, en particulier pour les personnes déficientes visuelles. Ils manquent d'information et de signalétique : balises sonores, bandes de guidage...

- ➔ La SPL fait au mieux pour mettre à jour systématiquement la signalétique sur site (palissade, totems...) et auprès des riverains pour annoncer les différents changements d'étapes de chantier notamment sur le boulevard Vivier Merle et en accès gare. La SPL étudie le prochain basculement de l'entrée gare au nord de la place et fera en sorte de mieux intégrer les différents parcours piétons (en coordination avec les contraintes règlementaires et sécuritaires de la SNCF et du Sytral pour l'accès au métro B)
- ➔ Un renforcement de signalétique est en effet à mettre en place pour situer le dépose-minute dans l'environnement de la gare. Nous avons besoin de l'appui des élus pour obtenir cette avancée auprès des services de la Métropole, qui sont saisis du sujet.
- ➔ Des dispositions pourront être étudiées dans le cadre de l'urbanisme transitoire.
- ➔ Concernant la demande de renforcement de dispositif de signalétique à destination des personnes malvoyantes, un point sur site sera organisé avec l'association Point de vue sur la Ville en présence de la chargée de mission accessibilité de la métropole de Lyon pour voir s'il est possible d'étudier un système adapté.

Quid de l'escalier rue Servient ? Il est construit mais fermé, et complique les traversées piétonnes de la rue Servient.

- ➔ La mise en service du nouvel escalier a pris du retard en raison de la nécessité de sécurisation du site liée à la présence des lignes à haute tension du tramway, pouvant provoquer des arcs électriques avec des éléments métalliques. L'escalier devrait être remis aux services de la métropole fin mai, puis réouvert au public le temps de sécuriser les gardes corps.

Embouteillage généralisé depuis plusieurs mois, notamment vers l'entrée du centre commercial le samedi. Les travaux de la rue des Cuirassiers sont jugés trop longs. La circulation et le projet urbain n'ont pas été pensés ensemble. Le déplacement du dépose-minute de la rue Flandin n'est toujours pas respecté et engendre beaucoup d'incivilités. Il faudrait, d'après les personnes présentes :

- *Demander plus de passages à la police municipale pour verbaliser (parking minute, double-file...)* ;
- *Renforcer la signalétique devant l'ancien parking-minute.*
- ➔ Les travaux de la rue des Cuirassiers sont longs car ils se font en deux phases (une phase ouest puis une phase est) afin de maintenir toujours un accès au quartier et au centre commercial.
- ➔ Une étude de circulation est en cours à la métropole. Elle pourra faire l'objet d'une présentation lors d'un prochain CIP.
- ➔ Le centre commercial a une vision prospective qu'il serait intéressant de présenter (part d'utilisateurs venant en voiture...).
- ➔ Concernant la rue Flandin, la SPL relance les services de la métropole et de LPA pour améliorer la signalétique routière d'accès au dépôt minute situé dans le parking gare.

Opérations à venir :

Qu'en est-il du projet de la Place de Milan ?

- ➔ Les études sur la programmation avancent selon les orientations validées dans le cadre de l'évolution du projet :
 - 20 000 m² de logements (60% de logement libre, 28% de logement social, 12% de logement intermédiaire)
 - 13 500 m² de bureaux
 - 7 300 m² de socles actifs dont la moitié accueilleront des activités liées à l'économie durable
 - Une station vélo sécurisée complémentaire à celle de la place basse Béraudier
 - La conservation du bâtiment de bureaux du Sytral (15 000 m²)
- ➔ Une réunion d'information avec les habitants, propriétaires et locataires sera organisée à la rentrée 2022.

Esplanade Mandela/ square Alban Vistel : où en est le projet de crèche en plein-air ? Les habitants seront-ils associés ? quid de l'avenir des bancs utilisés par les propriétaires de chiens.

- ➔ La crèche est en phase projet et sera pleinement intégrée à la nature. Le square Alban Vistel sera généreusement planté pour permettre une continuité végétale avec le reste. Le projet se fait en concertation avec les élus et services concernés, et avec les professionnels de la petite enfance, mais pas avec les riverains car les sujets règlementaires sont très contraignants sur ce type d'équipement.
- ➔ L'aire canine actuelle pourrait être clôturée avant son déplacement au nord du fort pour éviter l'usage du nouveau banc, installé a priori de manière définitive. La question de sa clôture sera étudiée par la ville de Lyon.
- ➔ Le projet de crèche pourra être présenté lors du prochain CIP.

Divers/généralités :

Certaines modifications du projet Part-Dieu n'ont pas été prises en compte dans la modification en cours du PLUH. Le square Alban Vistel est noté constructible.

- ➔ La procédure en cours concerne seulement une modification du PLU-H : il ne s'agit pas d'une procédure de révision, qui permet de faire des modifications profondes (sur les équilibres généraux par exemple). Les polygones actuels restent incompatibles avec la construction d'immeubles de grande hauteur ; le projet est bien cadré par les délibérations qui ont eu lieu en septembre 2021. La modification du polygone du square Alban Vistel (en îlot non constructible) pourra être modifiée lors d'une prochaine révision.

Quand débutera la concertation sur le boisement Bouchut ? Le collectif Part-Dieu souhaite être associé.

- ➔ La concertation sur le boisement Bouchut commencera fin 2022 (le paysagiste qui mènera les études sera désigné par la SPL début juin).

Il manque un équipement associatif, notamment pour les personnes en grande précarité, (nombreuses dans le quartier) : hébergement d'urgence, lieu d'accueil de jour....

- ➔ Une étude est amorcée sur la Ville de Lyon pour trouver un lieu d'implantation pour des bains-douches – le quartier de la Part-Dieu est ciblé.
- ➔ L'annexe de la maison des Rancy – les Rancy Part-Dieu, s'installe durablement dans le quartier.

Prochaine réunion :

Jeudi 30 juin 2022 à 18h30, à la SPL Lyon Part-Dieu